



EXTRAIT N°56/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2021

Date de la
convocation :
Le 08 juin 2021

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de
séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

**En cours de
Séance :**
Présents 22
Procurations 4
Absents 6
Excusés 1

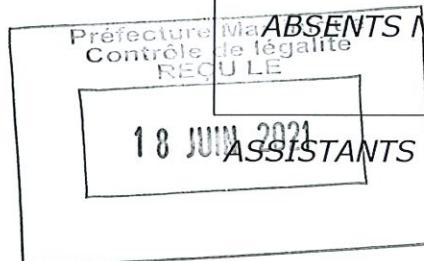
L'an deux mil vingt et un, le quatorze du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne,

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ADELAIDE Michel, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, Mme RIERNY Sandrine, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme LEGIEL Eliane (procuration à M. ADELE Claude), M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), M. DELPHIN Laurent (procuration à Mme MENCE Marielle), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry)



NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse

M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire expose :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article 1611-4,
- Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2021 intervenu le 22 Mars 2021 pour l'attribution de subventions aux associations pour un montant total de 140 000 €,
- Considérant l'importance pour la vie locale, l'apport et le rôle de ces associations de type « loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie de la cité ;
- Considérant l'avis de la Commission Culture et Vie Associative tenue en sa séance du 03 juin 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité moins 1 voix contre,

DE VERSER aux associations qui suivent pour l'exercice 2021, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après :

	Propositions Commission Culture et Vie Associative
GL BASKET	5 000 €
Amicale bouliste	1 000 €
MATJILPA TSPB	1 000 €
JOGAMARE	1 000 €
H2 EAUX	1 000 €
POM WOZ (séniors)	1 000,00 €
ASSOCIATION DES COMMERCANTS	2 000,00 €
TOTAL	12 000 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 14 juin 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

